



PONTVALL'INFOS

Le panorama de l'actualité vallipontaine

N° 165 MARS/AVRIL 2012
GRATUIT

www.pontvallain.com

SOMMAIRE N°165

PAGE 1 : INSCRIPTION
FERMETURE DÉCHETTERIES
EMBELLISSEMENT DU BOURG
AVIS A LA POPULATION

PAGE 2 : UNC/AFN ASS. GÉNÉRALE
RECENSEMENT
AGENDA

PAGE 3 : AINÉE RURAUX
PETIT RAPPEL IMPORTANT
JOURNÉE PAËLLA

PAGE 4 : CHAT BLEU !!!
ECONOMIE D'ÉNERGIE
NEWSLETTER
PRATIQUE
CARNET



Ecole primaire de PONTVALLAIN **Inscriptions**

Année scolaire 2012-2013

Vendredi 27 avril : 17h00 - 19h30

Samedi 28 avril : 9h30 - 12h00

- Ne seront acceptés que les enfants ayant 3 ans révolus au 31/12/2012.
- Se munir du livret de famille, du carnet de santé et d'un justificatif d'adresse.
- Si vous n'êtes pas disponible(s) à ces dates, merci de prendre rendez-vous au 02 43 46 31 11.
- Si votre enfant est déjà scolarisé, apporter un certificat de radiation.

M^{me} FOUCAULT, Directrice



FERMETURE DES DÉCHETTERIES DU Syndicat Mixte du Val de Loir pour Collecte et Traitement des Déchets

(Le Lude, Château-du-Loir, Verneil-le-chétif, Oizé)

**Le Vendredi 30 Mars
de 10h à 12h**

Les horaires d'ouverture de l'après-midi restent in-
changés.

Pour tout renseignement, merci de contacter le Syndicat au :
02.43.94.86.50.



COMMISSION

EMBELLISSEMENT DU BOURG

Les membres de la « commission Embellissement du bourg » vous invitent à la mairie le:

samedi 7 avril à 9h30

afin de vous présenter les premières pistes de travail et recueillir vos idées et vos remarques pour embellir notre village.

Comptant sur votre participation.

Laurent Vivet, Conseiller Municipal

AVIS A LA POPULATION - ATTENTION

La mairie et l'agence postale seront fermées.
Le samedi 07 Avril

L'Agence Postale sera fermée.
Le samedi 14 Avril

Merci de votre compréhension.



à noter



**U.N.C. - U.N.C./A.F.N.
Soldats de France
Veuves de Guerres
Comité de PONTVALLAIN
ASSEMBLEE GENERALE**

Le samedi 14 janvier se tenait l'assemblée générale de l'Union Nationale des Combattants de Pontvallain.

M. Daniel Delporte a remercié M. Xavier Gayat, maire, et tous les membres participant à cette assemblée. Il a excusé les personnes absentes pour diverses raisons (santé, familiale ...). Une minute de silence a été observée en mémoire des membres ou de conjoints décédés depuis la dernière assemblée.



Le congrès cantonal des anciens combattants s'est tenu à Pontvallain le 4 décembre dernier avec la participation de la Préparation Militaire Marine du Mans qui a reçu

son fanion. Ce fut une bien belle cérémonie, comme on aimerait en voir plus souvent chez nous avec une belle participation des habitants de la commune et des enfants des écoles.

La secrétaire, Mme Poupon a informé les membres que des comptes rendus de l'A.G. précédente étaient à leur disposition.

Les porte-drapeaux ont représenté Pontvallain au travers de 30 manifestations hors commune au cours de l'année 2011.

Le prochain congrès départemental aura lieu à Marolles-les-Braults le 25 mars prochain et le congrès national à Brest du 18 au 20 mai 2012.

Nous avons également accueilli deux nouveaux membres : Messieurs Raymond Bourdin & Bernard Hardonnière.

Aucun membre présent ne désirant se présenter dans le bureau, celui-ci n'a pas changé.

- ◇ Président d'honneur : M. Xavier GAYAT - Maire
- ◇ Président : M. Daniel DELPORTE - 39/45
- ◇ Vice-président : M. Patrice BOUTTIER - OPEX
- ◇ Trésorier : M. Joël POUPON - S. de F.
- ◇ Secrétaire : M^{me} Josiane POUPON
- ◇ Porte-drapeau : M. Augustin-Jean BLERIOT - Réfractaire déporté
- ◇ Porte-drapeau adjoint : M^{me} Josiane POUPON

Josiane POUPON, Secrétaire



RAPPEL RECENSEMENT MILITAIRE

L'inscription en mairie pour le recensement militaire pour les jeunes à partir de 16 ans est obligatoire et nécessaire pour une inscription au diplôme du baccalauréat et au permis de conduire.

Venez vous faire recenser en Mairie muni du Livret de Famille et de votre carte d'identité à partir de la date de votre anniversaire.

Cela concerne pour le **2ème trimestre 2012**, les jeunes nés en **avril, mai et juin 1996**.

SUR VOTRE AGENDA

Avril

S14 : Journée pêche jardiniers sarthois

D22 : Elections Présidentielles

S28 : Soirée animée des Pompiers

MAI

J03 : Repas des Aînés ruraux

D06 : Elections Présidentielles

M08 : Cérémonie armistice 1945

S12 : Fête de Printemps *comités des fêtes*

V25 : Fête des voisins

L28 : Fête de la Pentecôte

BIBLIOTHEQUE

Mercredi : 16 h - 18 h

Samedi : 10 h - 12 h

SALLE DE PERMANENCES

02.43.38.14.15

AGENCE POSTALE

02.43.79.31.14

lundi, mardi jeudi vendredi 9h/11h

Mercredi 14h/18h

Samedi 9h/12h

P.A.I.O.

tous les mardis de 9h30 à 12h

Et de 13h30 à 16h30 sur RDV

PÔLE EMPLOI MISSION LOCALE

M^{me} JOUAULT 06.07.14.51.21

lundi & vendredi de 9h à 12h00

ou sur rendez-vous

PÔLE EMPLOI

sur rendez-vous au 02.43.94.08.55

ASSISTANTE SOCIALE

sur rendez-vous au 02.43.46.97.96

L'ENTRAIDE FAMILIALE

Lundi, mardi et jeudi de 10h à 12h

à Cérans-Foulletourte ou à Pontvallain

sur rendez-vous

(02.43.87.42.11)

CABINET MEDICAL

MEDECIN

D^r G. BITA

02 43 79 45 22

Lundi au vendredi 9h/13h & 16h/19h

Samedi 9h/12h

CLIC SUD SARTHE

du lundi au vendredi

9h/12h - 14h/17h30

02.43.79.23.10

clicsudsarthe@wanadoo.fr

PHARMACIE

pour connaître votre pharmacie

de garde, composer le

0825 12 03 04

URGENCE RESPIRATOIRE

(sud sarthe)

« enfant » week-end

06 69 66 95 85

ASIDPA

Soins infirmiers à domicile

Pour personnes âgées Canton de Pontvallain -

Mayet - Le Lude

02 43 46 37 55

OBJETS TROUVES

1 gourmète

1 trousseau de clés

2 parapluies

ASSEMBLEE GENERALE AINES RURAUX DU 29/01/2012

⇒ **Composition du bureau :**

- Président M. Pierre LAMBALLE
- Vice président M. J.F. CHALLIER
- Secrétaire M^{me} Jeannine BRIERE
- Secrétaire adjointe M^{me} A. KOLHER
- Trésorier M. Henri LEJEUNE
- Trésorier adjoint M. René DEZECOT

⇒ **Responsable d'activités :**

- M. Jean Pierre BOUVIER : marche
- M^{me} Jacqueline CHALLIER : voyage
- M^{me} Jeannine BRIERE : concours culturel et retraités au village

⇒ **Membres :**

- Mesdames Moïsette GACHE, Gina GRISARD, Mireille HOUDAYER, et Jocelyne VINCELOT. L'association compte 110 membres.

En dehors des activités traditionnelles qui se déroulent dans la salle (scrabble, cartes, etc), nous nous retrouvons tous les 1er et 3ème lundis après-midi du mois pour faire une marche dans la campagne de Pontvallain ou des communes environnantes. Nous faisons des marches de 6 à 10 kms environ.

Deux après-midis boules ont lieu les 2ème et 4ème jeudis du mois sur le terrain derrière la salle des fêtes.

Pour cette année, une nouvelle activité est prévue, suite à l'achat d'ordinateur. Un professionnel, nous fera des mises à niveau, et également des initiations pourront être faites à la demande.

Nous participons également aux activités cantonales : concours de boules ou de belotes, journée de la forme, questions pour 1 après-midi (jeu culturel et convivial), jeu culturel départemental; également au voyage cantonal, cette année la Provence Côte d'Azur, après le Portugal en 2011.

Je rappelle que les activités publiques que nous organisons (concours de belote, thé dansant ou loto) sont ouvertes à tous, adhérents ou non.

2012 sera une année particulière puisque nous fêterons les 40 ans de notre association.

Si vous désirez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter, vous connaissez tous un des membres du bureau.

Pierre LAMBALLE.



PETIT RAPPEL IMPORTANT

Depuis le 1er Mars dernier, tout brûlage est soumis à autorisation du maire.

Cela concerne aussi bien les personnes qui doivent brûler dans l'espace forestier et agricole que ceux qui auront à brûler dans un bidon au fond du jardin.

NUL N'EST CENSÉ IGNORER LA LOI.

Le civisme voudrait que celui qui a l'intention et l'autorisation de brûler dans son jardin avertisse ses voisins: il n'y a rien de plus désagréable que le linge qui sent le roussi ou le repas dans la fumée !

Un imprimé pour brûlage est disponible en mairie : même pour le feu dans le bidon.

L'AUTORISATION DE BRULAGE EST OBLIGATOIRE DU 1^{er} MARS au 30 JUIN.

Nous comptons sur votre civisme.

JOURNEE PAELLA

Le relais de la marmotte organise une journée « Paëlla ».

**Samedi 14 Avril 2012.
Sur réservation
MIDI et SOIR.**

Renseignements au :
02.43.44.93.97





Amicale des
Sapeurs-Pompiers
de PONTVALLAIN

SOIREE PAELLA GEANTE

L'Amicale des Sapeurs pompiers de PONTVALLAIN organise le **SAMEDI 28 AVRIL** à partir de 20h, à la Salle des Fêtes de Pontvallain une PAELLA GEANTE.

La soirée sera animée par Philippe BLOSSIER.

Les tickets repas sont en vente auprès de tous les pompiers de PONTVALLAIN, MANSIGNE et REQUEIL jusqu'au 20 avril 2012.

TARIFS : Adultes 19 € - enfants jusqu'à 12 ans : 8 € (et pour ceux qui n'aimeraient pas la paëlla il y a du bourguignon).

Renseignements complémentaires auprès de M. Jeannick DUPUY :
02.43.46.34.95 ou 06.07.04.88.38

RETENEZ CETTE DATE ET VOTRE PAELLA. MERCI



EPISODE NEIGEUX

Ouf !!! Tout est fondu, il ne reste que les barrières de dégel.

Pourtant elle a fait parler cette maudite neige: il est vrai qu'à part le " Col de la Piletterie " Fermé !!! nous ne sommes pas dans une région dont le parc d'engins de déneigement est très fourni.

Il faut quand même rappeler que le déneigement de son trottoir est une obligation. Le dimanche matin, deux employés communaux, dont un habitant Aubigné- Racan, ont déneigé les trottoirs pour faciliter l'accès aux commerces.

Le salage a été exécuté le lendemain, la lame de déneigement n'étant pas opérationnelle. Le sel n'est plus efficace à partir de -4°, -7°, il a donc fallu prendre son mal en patience.

Nous vous rappelons qu'un arrêté municipal détermine l'organisation et le fonctionnement du déneigement sur la commune.

Pour retrouver toute l'information de votre commune
Inscrivez-vous dès maintenant à la « newsletter » sous :
<http://www.pontvallain.com/newsletters>



SAMEDI 12 MAI 2012 SOIREE BAVAROISE

Le Comité des Fêtes de Pontvallain organise une soirée Bavaroise à la salle des fêtes à partir de 19h30. C'est l'orchestre bavarois "**Die Alten Kameraden**" qui animera la soirée.

Des tickets "choucroute" ou "assiette anglaise" sont en vente auprès des membres du comité des fêtes :

◇ Jean Pierre PEYNEAU : 2bis, chemin de ronde /
02 43 44 90 12

◇ Jacqueline CHALLIER : la Piletterie / 02 43 44 51 40

◇ Sylvie HAGUET : 3, rue de Visbek / 02 43 46 38 43

⇒ Tarif **ADULTES : 20 €**

⇒ Tarif **ENFANTS moins de 12 ans : 12 €**

(kir-choucroute-fromage-dessert-café)

(1 chope de bière ou 1 verre de vin blanc ou 1 jus de fruits offert)

RESERVATION jusqu'au 5 mai 2012

**PENSEZ DES MAINTENANT A RESERVER VOTRE SOIREE
DU 12 MAI 2012**





Centre Local d'Information et de Coordination

Le CLIC est un lieu d'accueil et d'écoute, un guichet de proximité à disposition des personnes âgées de 60 ans et plus, de leur entourage, ainsi qu'aux professionnels du secteur social et de la santé. C'est un service gratuit qui ne délivre ni soins ni prise en charge au domicile mais assure :

⇒ **une mission d'information** à propos du maintien à domicile et le retour d'hôpital :

- ◇ aide à domicile
- ◇ soins à domicile
- ◇ portage des repas
- ◇ amélioration de l'habitat
- ◇ téléalarme
- ◇ recherche de structure d'hébergement
- ◇ l'accompagnement dans la recherche d'aides financières et d'accès aux droits.

⇒ **une mission de coordination :**

- ◇ par l'évaluation des besoins et l'élaboration d'un plan d'accompagnement en tentant de mettre en place des réponses rapides, complètes et coordonnées.
- ◇ par des réunions d'échanges mensuelles avec les partenaires.

Le **CLIC Sud Sarthe** intervient sur les Cantons du Lude (hors Thorée-les-Pins), Mayet (hors Lavernat et Vaas) et Pontvallain.

**Ouverture du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h30
Rencontre au domicile sur rendez-vous
Espace Santé Place du Chanoine Tarot
à Pontvallain.**

clicsudsarthe@wanadoo.fr / 02.43.79.23.10

**Eux aussi en rêvaient...
Aujourd'hui c'est fait.**

Christopher, 27 ans, chauffeur-livreur, sapeur-pompier volontaire à Ecommoy

Célia, 32 ans, comptable, sapeur-pompier volontaire à Montfort-le-Gesnois
André, sapeur-pompier volontaire pendant 35 ans

Pauline, 20 ans, étudiante, sapeur-pompier volontaire à Sablé-sur-Sarthe
Stéphane, 46 ans, technico-commercial, sapeur-pompier volontaire à Ste Jamme-sur-Sarthe

Guillaume, 24 ans, menuisier, sapeur-pompier volontaire à Brette-les-Pins
et tous les autres* ...

SDIS 572
Sapeur-pompier de la Sarthe

02
43
54
67
19

** le département de la Sarthe compte plus de 1800 SPV*

Petite, déjà, je rêvais d'être sapeur-pompier. Aujourd'hui c'est fait. Et vous ?

Réalisez-vous.

à noter



CHAT BLEU !!!!!!! **CHAT SURPREND !!!!!!!**

Dernièrement il nous a été signalés, en mairie, la présence d'un chat peint en bleu à Pontvallain.

Cette affirmation n'a rien de farfelue: nous sommes en Mars et non en Avril.

Apparemment il y aurait une ou des personnes qui s'amuseraient à repeindre les chats errants.

Est-ce ou sont-ce des gens qui en ont assez de trouver les chats dans leur jardin et plutôt que de les empoisonner (comme cela est déjà arrivé), s'amuse à les repeindre.

On peut comprendre l'exaspération des possesseurs de jardins où les chats viennent gratter, ceux qui ont des oiseaux ou tout simplement celui qui pose un plat à refroidir sur le rebord de sa fenêtre et ne retrouve plus rien.

Nous ne cautionnons pas ce nouvel art plastique et nous conseillons vivement à ou aux auteurs de cette maltraitance (la peinture peut être nocive) de cesser cette activité: la gendarmerie a été saisie de l'affaire.

Nous redemandons aux propriétaires de chats de bien vouloir veiller à ce que ceux-ci ne divaguent plus, surtout la nuit.

"La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres."

ECONOMIE D'ENERGIE



Dans le cadre de l'enfouissement des réseaux, le remplacement des candélabres a été fait avec un souci d'économie d'énergie: les lampadaires "boules" seront remplacés par d'autres qui n'éclaireront plus le ciel.

L'allumage du parking de la salle des fêtes est lié à l'allumage du hall de celle-ci: si bien que lorsque le dernier occupant quitte la salle et éteint, le parking s'éteint en même temps.

L'éclairage de l'église sera revu à l'économie en puissance d'éclairage ainsi qu'en durée. L'éclairage public deviendra effectif à 22h30 au lieu de 23h30.

L'éclairage des intersections sera bien évidemment maintenu.

*Pour retrouver toute l'information de votre commune
Inscrivez-vous dès maintenant à la « newsletter » sous :*

<http://www.pontvallain.com/newsletters>

CARNET

NAISSANCE

10/01 GAUTIER Mathilde

10/03 BOBET Bertille

DECES

24/01 MILETTI Ione (Le prieuré)

26/01 MORIN Marie-Louise (veuve ROGER, Le Prieuré)

05/02 AVISSE André (Le Prieuré)

18/02 DOMERGUE Rolande (épouse BRIERE, Le Prieuré)

13/03 TOUCHET André (Le prieure)

16/03 TOUCHARD Daniel

PRATIQUES

MAIRIE

Tél. 02 43 46 30 47 - 09 61 36 72 28

Fax 02 43 46 19 41

mairie-pontvallain@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Matin : 09 h 00 / 12 h 00 du lundi au samedi

Après-midi : 15 h 30 / 17 h 30 du lundi et mardi
14 h 00 / 16 h 30 le vendredi

PERMANENCE DES ÉLUS

Sur rendez-vous :

Xavier GAYAT (Maire)

JEAN-LOUIS CHARDONNET (Développement économique)

PATRICE BOUTTIER (Action Sociale)

JOËL VINET (Urbanisme, Voirie & Bâtiments Communaux)

GILLES LESEVE (Culture & Associations)

PRATIQUE

Ramassage ordures ménagères :

Lundi matin dans le bourg Vendredi à partir de 11h30 en campagne, ramassage décalé d'une journée quand il y a un jour férié dans la semaine.

Collecte du verre :

Parking salle des fêtes.

Déchetterie :

(entre Mansigné & Oizé) 02 43 77 03 22

Horaires d'été du 15/04/2012 au 15/10/2012

Lundi : 08 h / 12 h 30 - 14 h 00 / 18 h 00

Mardi-jeudi : 15 h / 18 h 00

Mercredi : 10 h / 12 h 30

Vendredi : 09 h / 12 h 00 - 14 h 00 / 18 h 00

Samedi : 09 h / 12 h 30 - 14 h 00 / 18 h 00

MARCHE

vendredi matin Place Jean Graffin

URGENCES

◇ **POMPIERS** : 18

◇ **MEDECIN** : 15

◇ **GENDARMERIE** : 17 ou 02 43 46 30 56

◇ **SERVICE DES EAUX** : 0 811 902 902

◇ **EDF GDF** : 0 810 333 072

◇ **PHARMACIE DE GARDE** : 0 825 12 03 04

TRANSPORTS (cars T.I.S.)

Du 29/08 au 07/07/2012 (période hiver)
Pontvallain Ecole—Le Mans (Gare routière)

06.42 (L au V) 07.41

07.20 (L au V) 08.49

13.53 (L au V) 14.47

17.20 (L au V) 18.19

06.50 (S) 07.45

07.45 (S) 08.57

13.28 (S) 14.40

Le Mans (Gare routière) - Pontvallain Ecole

12.10 (L au S) SETRAM 13.07

16.10 (L au V) 17.18

17.25 (L au V) 18.36

18.10 (L au V) 19.10

18.00 (S) 19.05

Un dépliant est disponible en mairie.

TARIFS :

Tout trajet : 2 €

Carte 5 voyages : 8 €

Carte 20 voyages : 25 €

gratuité pour les enfants - de 4 ans, les titulaires de la carte RMI, et les demandeurs d'emploi.